

Bibliothèque Gisèle-Paré de Sainte-Julienne



Politique de développement des collections

Réalisée par le Réseau BIBLIO des Laurentides à la demande de la
municipalité de Sainte-Julienne



Novembre 2011



Table des matières

Introduction

- 1. Mission de la bibliothèque**
- 2. Responsabilité envers la collection**
- 3. Environnement**
- 4. Clientèle**
 - a. Plaintes de la clientèle
- 5. Équilibre de la collection**
 - a. Complémentarité avec les collections du C.R.S.B.P. des Laurentides
 - b. Tableau de répartition
- 6. Critères de sélection et d'exclusion généraux**
- 7. Critères de sélection et d'exclusion relatifs aux types de documents**
 - a. Livres
 - b. Périodiques
 - c. Documents officiels ou publications gouvernementales
 - d. Documents audiovisuels
 - e. Référence
- 8. Collection pour les adultes**
 - a. Romans
 - b. Documentaires
 - c. Bandes dessinées
- 9. Collection pour les adolescents**
- 10. Collection pour les jeunes**
 - a. Romans
 - b. Documentaires
 - c. Bandes dessinées
 - d. Albums
- 11. Outils de sélection**
 - a. Visites dans les librairies
 - b. Suggestions des clients
 - c. Dépouillement des journaux et des documents spécialisés
- 12. Modes d'acquisition**
 - a. Achats
 - b. Dons
- 13. Traitement des collections**
 - a. Traitement intellectuel
 - b. Traitement physique
- 14. Prêts entre bibliothèques**
- 15. Contrôle de l'évolution de la collection**
 - a. Inventaire
 - b. Élagage
- 16. Révision de la politique**

Bibliographie



Introduction

La gestion des collections demeure une des activités primordiales du fonctionnement de toute bibliothèque publique. Ainsi, le degré de satisfaction des usagers par rapport à leur bibliothèque dépend en grande partie de la collection des documents mis à leur disposition. Afin de développer, d'organiser et de maintenir une collection locale de grande qualité, équilibrée et répondant aux besoins de la communauté, il est essentiel pour la bibliothèque de se doter d'une politique de développement des collections.

Une politique de développement des collections est un texte de référence présentant les principes et les critères qui guident le choix de documents en bibliothèque et le mode d'acquisition et de traitement de ceux-ci. Il s'agit d'abord d'un outil de gestion s'adressant au personnel de la bibliothèque et lui permettant de planifier, organiser, diriger et contrôler le développement des collections en vue de maintenir une cohérence et une continuité dans la constitution du fonds documentaire de la bibliothèque.

La politique de développement des collections est également un outil d'information qui permet à la population et aux autorités administratives de la municipalité de connaître les critères qui sous-tendent le développement des collections de leur bibliothèque. Cette politique peut également être considérée comme une forme de contrat entre la bibliothèque et le citoyen, lui permettant de savoir ce que la bibliothèque peut lui proposer dans la collection disponible au prêt ou à la consultation sur demande. La politique de développement des collections permet de justifier les décisions de sélectionner ou non un document.

Finalement, la rédaction de la politique de développement des collections par les autorités compétentes établit la responsabilité ultime de la Directrice loisirs-culture, responsable de la bibliothèque dans ce domaine. Il lui incombe d'établir et de faire évoluer les politiques de choix de documents et d'élagage selon son expertise ou en collaboration avec des ressources compétentes en bibliothéconomie.



1 *Mission de la bibliothèque*

La mission de la bibliothèque se définit comme un mission de contribution au développement et à l'épanouissement des citoyens en leur offrant des lieux, des ressources et des services de qualité diversifiés, impartiaux et accessibles à tous. Elle doit donner accès à l'information sous toutes ses formes, à tous les citoyens, selon leurs besoins propres. Elle constitue pour chacun un instrument privilégié et gratuit de développement culturel, en encourageant le goût de la lecture et du savoir.

En fonction de ses objectifs d'éducation, d'information, de culture et de loisirs, la bibliothèque doit offrir une collection de documents de qualité, la maintenir à jour, diversifier ses supports dans le but d'encourager la lecture, l'apprentissage et la formation continue. La bibliothèque acquiert, organise et diffuse un ensemble de ressources documentaires de manière à répondre aux besoins informationnels, culturels et de formation continue des citoyens de la municipalité.

Voici les objectifs de la bibliothèque publique :

- Rendre accessible l'information dans des domaines diversifiés et en assurer la diffusion.
- Offrir des documents dans tous les domaines de connaissance.
- Offrir un lieu invitant et propice à la lecture, à l'apprentissage et à la découverte.
- Comblent les besoins d'accès à l'information de la communauté.
- Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies.
- Encourager l'éducation et la formation continue.
- Favoriser la croissance personnelle des individus et améliorer leur qualité de vie.
- Faciliter à tous l'accès aux services et aux ressources documentaires grâce à un personnel compétent et à des locaux accueillants.
- Promouvoir le plaisir de la lecture et l'utilisation des différents formats de documents.
- Être un lieu d'échanges, de discussion et de rencontres.
- Préserver le patrimoine culturel et le rendre accessible.



2 *Responsabilités de la politique*

I. Élaboration de la politique

La politique de développement des collections est élaborée par le personnel de la bibliothèque en collaboration avec un bibliothécaire professionnel du Réseau BIBLIO des Laurentides.

II. Approbation de la politique

La politique est approuvée par le Conseil municipal de Sainte-Julienne

III. Application de la politique

La politique est appliquée par tout le personnel de la bibliothèque.



3 Environnement

L'environnement dans lequel évolue la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne est constitué de différents facteurs qui sont décrits ci-dessous.

I. Environnement géographique

La municipalité de Sainte-Julienne occupe un territoire de 102 km² dans la M.R.C. de Montcalm dans la région administrative de Lanaudière

II. Environnement socio-économique et linguistique

La population de la ville de Sainte-Julienne compte en 2011, selon le décret de population du MAMR, une population de 8 910 habitants.

La population de Sainte-Julienne a augmenté de plus de 20% entre 2001 (7 182) et 2011, comparativement à l'augmentation de la population de Lanaudière (2%/année) et la population de la province (0,7%/année) pour la même période. Également, si la tendance se maintient, il y aura une croissance de 17,5% dans la population de la région de Lanaudière entre 2001 et 2026.¹

Selon le recensement de 2006, la population de la municipalité de Sainte-Julienne a un âge médian de 42,7 ans et 83,3% de la population est âgée de 15 ans ou plus, une population un plus âgée que la région de Lanaudière en général puisque l'âge médian pour la région est de 40,3 ans selon Statistiques Québec. La population est majoritairement francophone soit à 95,5% de la population. La municipalité compte peu d'immigrants.

Toujours selon le recensement de 2006, le revenu médian en 2005 était de 19 659 \$, ce qui est inférieur à la moyenne du Québec qui se situe à 24 430 \$. La municipalité se situait à 8,7% en termes de taux de chômage, un peu plus élevé que le taux de la province à 7% pour le Québec. Également, le taux d'emploi est de 53,8%, ce qui est quelque peu inférieur à celui de la province, ce dernier se situant à 60,4%.

Quant à la scolarité de ses habitants, la municipalité de Sainte-Julienne démontrait, en 2006, un taux d'étude postsecondaire de 18% comparativement à un taux de 37% pour le Québec.

¹



III. Environnement institutionnel

Cette politique tient compte de l'association de la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne au Réseau BIBLIO des Laurentides, de même qu'à l'existence de grands centres documentaires tels que la Bibliothèque nationale du Québec, la Bibliothèque nationale du Canada, les Archives Nationales et l'Office national du film dont la mission première est la conservation du patrimoine documentaire.

Les collections seront développées en complémentarité avec les collections du C.R.S.B.P. des Laurentides qui seront conservées, en tout ou en partie, par la bibliothèque de Sainte-Julienne; c'est dans cette optique qu'est bâtie la politique de développement des collections. Afin de répondre aux demandes particulières des usagers, et pour éviter de développer la collection en fonction des besoins de quelques uns, la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne profite du service de prêts entre bibliothèques (PEB) du C.R.S.B.P. des Laurentides. Ce service lui permet d'obtenir, assez rapidement, une grande variété de titres sans avoir à les acheter et à les conserver à sa bibliothèque. Une demande pour un titre particulier sera toujours évaluée selon la politique de développement des collections et si son acquisition ne cadre pas avec les principes énoncés dans ce document, le service de PEB sera mis à contribution

IV. Environnement éthique

La responsable du choix n'exerce pas de censure.

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne étant une institution sociale, elle se doit de refléter les caractéristiques de la société où elle se développe; elle doit donc être démocratique. Ainsi, les collections doivent permettre aux individus de consulter un éventail de documents exposant différents points de vue sur une grande variété possible de sujets d'intérêts local, régional, national et international. Pour justifier sa position, la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne s'appuiera sur la « Charte des droits du lecteur » (voir annexe 1) qui stipule que toute personne a le droit à la liberté intellectuelle, c'est-à-dire le droit fondamental d'accéder à toutes les formes d'expression du savoir.

Il est cependant important de souligner que les contraintes budgétaires auxquelles la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne est soumise l'obligent à être très sélective, voire même à rejeter certains documents et qu'il peut être difficile d'assurer une représentation égale de toutes les tendances. La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne doit présenter, dans la mesure du possible, la plus grande variété d'opinions sur tous les sujets, controversés ou non, en autant



que celles-ci ne soient pas d'une forme de propagande. Par contre, le fait d'ajouter un certain document à la collection de la bibliothèque ne signifie pas pour autant que la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne prenne position quant au contenu de ce document. Il n'est pas de son ressort de lire tous les livres ni de juger les idées véhiculées par un document.

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne n'est pas non plus responsable de l'usage effectué par les usagers de documents portant à controverse. Les adultes doivent assumer leurs choix et les parents ou tuteurs sont responsables des biens empruntés par leurs enfants. En conséquence, la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne ne sera pas influencée dans ses acquisitions par les risques éventuels que pourrait véhiculer un document de qualité.

V. Environnement légal

La politique d'acquisition respecte les contraintes imposées par la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre et les règlements qui l'accompagnent : tous les achats de livres sont effectués dans des librairies agréées par l'État et situées dans la région administrative de Lanaudière. À chaque année budgétaire, la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne désigne des librairies agréées parmi lesquelles sera réparti le budget.



4 *Clientèle*

La collection de documents de la Bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne est développée en fonction des particularités démographiques de la municipalité, selon les données de Statistiques Canada.

Les collections sont développées en tenant compte de l'environnement dans lequel évolue la bibliothèque ainsi que des règles d'éthique reconnues.

La clientèle est au cœur des préoccupations du personnel de la bibliothèque et inspire les actions prises par ces derniers. La diversité est la caractéristique qui qualifie le mieux la clientèle qui fréquente la bibliothèque publique, il faut donc en tenir compte dans la mise en place des moyens qui permettront de répondre aux besoins de la clientèle et à l'ensemble de la population de Sainte-Julienne.

Cette population est identifiée de la façon suivante :

- selon le niveau d'âge : enfants du préscolaire et du primaire, adolescents, adultes;
- selon l'occupation ou le statut : travailleurs exerçant un métier ou une profession, sans emploi, retraités;
- selon des limites particulières : personnes handicapées physiques, analphabètes;
- selon le niveau d'instruction (cependant, les ouvrages très spécialisés, de niveau collégial ou universitaire, ne sont généralement pas acquis).

Notons également la présence de trois écoles primaires sur le territoire de Sainte-Julienne dont deux visitent la bibliothèque régulièrement.



a. Plaintes et demandes de retraits de la part de la clientèle

Malgré la mise en application de politiques de choix précises et détaillées, il est possible que certains documents mis à la disposition des usagers puissent porter à controverse et parfois même créer problème à certains. Les usagers sont invités à faire part de leurs commentaires au personnel de la bibliothèque.

Cependant, aucun document, ne sera retiré de la collection à la demande d'un usager sans qu'une demande formelle de révision, sur le formulaire prévu à cet effet, ne soit présentée. Sur réception d'une telle demande formelle et écrite, la responsable de la bibliothèque analyse le document faisant l'objet de la plainte, en se faisant aider par des ressources compétentes si nécessaire, et prend la décision appropriée qui sera communiquée à la personne ayant formulé la demande de révision dans les meilleurs délais possibles. La responsable de la bibliothèque informe son supérieur immédiat de toutes les demandes formelles et écrites de révision et des décisions rendues.



5 *Équilibre de la collection*

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne vise à acquérir des collections totalisant 3,25 livres par tête. Ces collections sont réparties parmi catégories :

Collection pour adulte

- Documentaires adultes
 - 000 Généralités
 - 100 Philosophie, parapsychologie et occultisme, psychologie
 - 200 Religions
 - 300 Sciences sociales
 - 400 Langues
 - 500 Sciences de la nature et mathématiques
 - 600 Techniques (sciences appliquées)
 - 700 Les arts; beaux-arts et arts décoratifs; sports
 - 800 Littérature
 - 900 Sciences auxiliaires de l'histoire et géographie. récits de voyage
 - 920 Biographies
 - 930 Histoire

- Romans pour adultes
- Bandes dessinées pour adultes

Collections pour les jeunes

- Bandes dessinée pour les jeunes
- Albums
- Documentaires pour jeunes
- Romans pour jeunes



a. Complémentarité avec les collections du C.R.S.B.P. des Laurentides

La bibliothèque Gisèle-Paré de Sainte-Julienne demeure associée au C.R.S.B.P. des Laurentides mais sans recevoir le service de collection déposée. Par contre, elle peut recourir au service de PEB pour combler des besoins ponctuels. La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne doit donc développer une collection minimale dans chacune des catégories de documents mais concentre ses achats dans les catégories suivantes reconnues pour être les catégories les plus populaires auprès de sa clientèle :

- Périodiques
- Romans pour jeunes
- Romans pour adultes
- Documentaires pour adultes (section 100, 600 et 920)
- Documentaires pour jeunes
- Bandes dessinées pour jeunes
- Bandes dessinées pour les adultes
- Albums
- Livres québécois

b. Tableau de répartition visée des collections de la Bibliothèque de Sainte-Julienne

Périodiques	40 titres
Romans adultes	43%
Documentaires adultes	35%
Bandes dessinées adultes	2%
Albums	5%
Bandes dessinées jeunes	5%
Romans jeunes	5%
Documentaires jeunes	5%
Total	100%



6 Critères de sélection et d'exclusion généraux

I. Critères de sélection

Les critères suivants seront pris en considération dans le choix des documents pour la collection :

- Pertinence par rapport aux besoins et intérêts de la collectivité
- Variété de sujets
- Clarté, facilité de lecture et d'utilisation
- Justesse et authenticité des éléments de contenu
- Date de parution
- Mérite littéraire
- Autorité et réputation de l'auteur ou de l'éditeur
- Coût
- Disponibilité et accessibilité dans la région
- Auteurs locaux
 - Les ouvrages publiés ou concernant la municipalité de Sainte-Julienne ou la région de Lanaudière tout comme les ouvrages publiés au Québec font l'objet d'une discrimination positive en autant que l'intérêt pour les abonnés de la bibliothèque y soit présent.

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne privilégie la variété des titres plutôt que la multiplication des exemplaires à l'exception des best-sellers québécois qui sont achetés en deux exemplaires.

Langue

- La collection est principalement composée d'œuvres de langue française. Une petite collection de livres de langue anglaise est acquise par la bibliothèque et est complétée par les dons du public. Il n'y a pas de budget spécifique de prévu pour les acquisitions en anglais, ce sera selon la demande et les titres disponibles.

Medium

- Même si le livre n'est pas le seul médium pouvant être mis à la disposition des usagers, la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne consacre ses budgets à l'achat de livres et de périodiques.



Dans la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne les collections pour enfants et les collections pour adultes sont logées dans le même local; par conséquent, il peut arriver que des jeunes soient en contact avec des œuvres inappropriées pour leur âge. On ne peut cependant priver les adultes de tous les ouvrages qui ne conviennent pas aux jeunes. Ce sont les parents et les tuteurs qui sont responsables des lectures de leurs enfants.

II. Critères d'exclusion

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne n'acquiert pas les documents répondant aux critères suivants :

- Documents donnant de nombreuses informations pratiques (exemple : jardinage, programmes d'études, etc.), mais non adaptées à la réalité québécoise.
- Documents de propagande commerciale, religieuse ou politique dont le but premier est de vendre une idée, non d'informer
- Ouvrages imprimés sur du papier de mauvaise qualité
- Ouvrages dont la seule raison d'être est l'exploitation indue de la violence, de la sexualité ou du sensationnalisme, compte tenu des normes contemporaines
- Ouvrages dont le prix d'achat est trop élevé comparativement à des ouvrages semblables
- Ouvrages se prêtant difficilement à une utilisation en bibliothèque (livres de jeux, mots croisés, albums à colorier, tests psychologiques, etc)
- Manuels scolaires à moins que ce ne soit les seuls ouvrages valables sur un sujet



7 Critères de sélection et d'exclusion relatifs aux types de documents

a. Livres

- Les parutions récentes ou nouveautés (moins d'un an depuis la date d'édition) afin de refléter l'actualité et les développements de la vie contemporaine (pour les nouveautés).
- Les livres présentant un aspect extérieur attrayant.
- Comme la plupart des livres acquis ne seront pas reliés, on privilégie l'acquisition de livres solides et/ou à reliure rigide.
- L'achat en format poche est limité autant que possible.
- Achat restreint des éditions revues et/ou augmentées ainsi que les nouvelles versions, si les changements apportés enrichissent l'ouvrage de façon notable.
- Achat restreint des livres qui comprennent un ou des documents d'accompagnement (CD, cartes géographiques, fiches, etc.).

Sont rejetés :

- Les livres-jeux, c'est-à-dire ceux qui comportent des sections à découper ou dans lesquels il faut écrire.
- Les livres, dont les dimensions, sortent des standards habituels. Il s'agit habituellement d'ouvrages de format très petit ou très grand ainsi que de documents en tissu pour des raisons d'hygiène.
- Les rééditions et les réimpressions, sauf s'il s'agit de classiques dont la précédente parution remonte à plusieurs décennies.
- Les livres consistants en éditions résumées, par exemple les condensés du « Reader's Digest ».
- Sauf exception, les livres très coûteux ou précieux. Des montants maximums peuvent être fixés à chaque année.



b. Périodiques

À eux seuls les livres ne peuvent répondre à toutes les questions ni surtout couvrir les sujets d'actualité et de vulgarisation scientifique. Les revues et les journaux comblent ces besoins et certains d'entre eux peuvent ajouter une dimension de divertissement à (mode, spectacles, showbiz) ou une dimension pratique (cuisine, jardinage, rénovation, décoration) à la collection de la bibliothèque. La collection comprendra une bonne variété de revues destinées à tous les groupes d'âge et niveaux d'habileté en lecture. Les parutions mensuelles sont particulièrement appréciées.

Les périodiques comptent en moyenne pour 10% du prêt en bibliothèque et ils rejoignent, entre autres, des clientèles qui ont la réputation de lire peu, soit les hommes et les adolescents; il est donc particulièrement important de développer la collection de périodiques en tenant compte de ce facteur.

Chaque année, il y a lieu de réévaluer le renouvellement des abonnements. La collection de revues et de journaux complètera la collection de référence en fournissant de l'information courante. À qualité égale, la préférence sera accordée aux périodiques québécois plutôt qu'étrangers. Des journaux quotidiens sont également achetés afin de créer des habitudes de lecture chez une nouvelle catégorie d'abonnés

Les périodiques trop coûteux et/ou trop spécialisés sont écartés tout comme les périodiques très illustrés encourageant le vandalisme des documents.

Les mêmes critères de choix s'appliquent lors du choix de périodiques destinés aux adultes, aux adolescents et aux enfants.

Certains périodiques pourraient être acquis pour servir d'outils de travail au personnel de la bibliothèque.

c. Documents officiels ou publications gouvernementales

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne n'a pas l'espace ni les ressources pour jouer le rôle de dépôt pour les publications gouvernementales. Ces documents sont accessibles sur les sites Web des gouvernements.

d. Documents audio-visuels

Les documents audio-visuels ne sont pas acquis.



e. Référence

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne doit, dans la mesure de ses moyens, développer une collection de référence et peut également utiliser la collection virtuelle sur le site web fourni par le Réseau BIBLIO des Laurentides puisque les coûts d'une bonne collection de référence, à jour, sont prohibitifs. La réputation de l'éditeur est le critère fondamental dans le choix de cette catégorie de documents. Quelques ouvrages individuels seront acquis annuellement et conservés en collection de référence.

- Dictionnaires de langues françaises
- Dictionnaires français/anglais
- Grammaires
- Atlas ou cartes géographiques



8. *Collection pour les adultes*

a. Romans

La collection de roman s'appuie sur les œuvres classiques de la littérature mondiale, reconnues pour leur qualité littéraire et leur valeur culturelle. Elle comprend, entre autres, des romans historiques, fantastiques, policiers, biographiques, psychologiques, sociopolitiques. L'humour, la satire, le mystère, l'aventure et l'amour ont aussi leur place au sein de cette collection. La littérature dite érotique n'est pas développée bien que des titres précis puissent être demandés via le service de prêt entre bibliothèque.

En littérature, surtout classique, plusieurs formes d'édition sont disponibles. Les budgets d'acquisition ne permettent pas à la bibliothèque d'acheter les éditions de luxe des œuvres complètes de tous les grands écrivains. Les formats standards sont alors choisis. Les livres de poche peuvent remplacer les formats standards, mais ils ne sont pas à privilégier en raison de la typographie utilisée.

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne faisant partie du Réseau BIBLIO des Laurentides, il est moins pertinent de développer une collection de grands classiques puisque ceux-ci sont facilement accessibles via le prêt entre bibliothèque (PEB).

Les documents en gros caractères (large vision) ne sont pas habituellement acquis par la bibliothèque vu le coût élevé des documents, mais peuvent l'être exceptionnellement. La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne peut avoir accès à collection de documents en gros caractères du C.R.S.B.P. des Laurentides afin de satisfaire la demande des abonnés.

Une attention particulière est portée aux romans et documentaires grand public d'auteurs québécois bien que la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne n'ait pas la responsabilité d'acquérir toute la production québécoise ou lanadoise.

b. Documentaires

ooo Généralités

Informatique

L'informatique est une discipline en constante évolution. Les livres de vulgarisation, pour débutant et de niveau intermédiaire sur l'informatique, les logiciels et la programmation sont acquis. Les acquisitions sont récentes (pas plus de deux ans pour l'édition).



Bibliothéconomie

Quelques monographies portant sur la bibliothéconomie sont acquises afin de maintenir à jour les connaissances des employés de la bibliothèque. Certains outils de travail utiles quotidiennement ne circulent pas et restent à l'usage du personnel seulement.

100 Philosophie, parapsychologie et occultisme, psychologie

Philosophie

La bibliothèque achète peu de livres de philosophie à exception faire de quelques œuvres classiques. Le service de prêt entre bibliothèques pourra combler les demandes spécifiques provenant d'utilisateurs.

Astrologie et phénomènes paranormaux

La bibliothèque achète quelques documents portant sur l'ésotérisme et les phénomènes paranormaux selon la demande ainsi que les parutions annuelles en astrologie. Le service de prêt entre bibliothèques pourra combler les demandes spécifiques provenant d'utilisateurs.

Psychologie

Les maisons d'édition ont popularisé cette discipline et le nombre de documents publiés sur le sujet a considérablement augmenté. Ces documents sont également très demandés par la clientèle de la bibliothèque. Ainsi, les ouvrages de vulgarisation sont acquis, qu'ils traitent de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, de la famille et du couple, de la psychologie du deuil, de la réalisation de soi, du stress, etc. Quelques classiques de la psychanalyse sont également achetés.

200 Religions

Les livres sélectionnés doivent traiter des principales religions du monde, de l'histoire des religions, de la théologie, des différentes croyances et pratiques religieuses, de mythologie ou de vie spirituelle. Des ouvrages considérés biaisés pourraient être exclus de la sélection.



300 Sciences sociales

Politique

Les différents courants politiques, les systèmes politiques des pays près de notre réalité, les différentes institutions gouvernementales fédérales, provinciales, internationales sont représentés dans la collection de la bibliothèque. La collection doit permettre aux usagers de connaître ou se faire une opinion sur les différentes formes de gouvernement.

Économie et affaires

La collection de livres sur ce sujet comprend des ouvrages pratiques, guides ou analyses, de sujets tels l'investissement, la bourse, la monnaie, la banque, les transactions immobilières, etc. La bibliothèque privilégie l'acquisition de livres qui reflètent les réalités québécoise et canadienne.

Droit

Les documents juridiques doivent avoir un contenu québécois et/ou canadien accessible pour les usagers. La bibliothèque propose une collection de base d'ouvrages généraux qui pourraient demeurer la section référence. Il faut noter que les versions à jour de la plupart de ces documents (Code du travail, Code civil, Code du bâtiment, Code de la sécurité routière, etc) sont disponibles sur Internet et qu'il n'est plus nécessaire de tous les acquérir en bibliothèque.

Carrières et professions

La bibliothèque procède à l'achat de guides pratiques sur les différents métiers ainsi qu'à celui de répertoires d'adresses des grandes entreprises et d'institutions scolaires, de préférence québécoises qui sont régulièrement renouvelés. Ces documents sont renouvelés annuellement.

Sciences sociales et sociologie

La collection doit d'abord refléter les tendances sociales actuelles et s'intéresser aux sujets controversés. Cette catégorie de documents doit englober les livres sur les problèmes sociaux, l'avortement, la démographie et les relations familiales. La bibliothèque acquiert aussi des documents en sociologie, en démographie, sur les statistiques, de même que sur les coutumes et le folklore.



400 Langue et linguistique

On peut distinguer deux fonctions aux documents de cette classe, la première étant l'amélioration de la langue écrite ou parlée pour les langues anglaise et française. On y offrira des grammaires, des dictionnaires de langue, d'anglicismes, de synonymes, etc. dont un exemplaire récent sera conservé en collection de référence.

L'apprentissage des langues correspond à la deuxième catégorie de documents de cette classe, on y retrouvera des méthodes d'apprentissage des langues dont le format papier, avec ou sans matériel d'accompagnement, demeure le médium prioritairement sélectionné. Les langues comme l'allemand, l'espagnol, le chinois, etc seront priorisées.

500 Sciences de la nature et mathématiques

La bibliothèque achète peu de livres de sciences pures. Par contre, les sciences de la nature et l'astronomie sont développées selon les champs d'intérêt de la clientèle (astronomie, météorologie, catastrophes naturelles, animaux, etc).

600 Techniques (sciences appliquées)

Rénovation, cuisine, jardinage

Ces sujets sont particulièrement appréciés par les usagers. Il faudra tenir compte de la réalité québécoise dans l'acquisition des livres de cette collection.

Santé, médecine douce, drogue

La municipalité de Sainte-Julienne met l'accent sur la santé et la prévention. Ainsi, la bibliothèque sélectionnera les livres dont le contenu touche à la grossesse, l'alimentation, les régimes amaigrissants, les médicaments, les maladies, les premiers soins, etc., et qui sont rédigés dans un langage accessible aux usagers. La bibliothèque tentera d'offrir une variété de choix selon les théories en vigueur, sans censure. La bibliothèque n'achète pas de documents spécialisés qui relèvent davantage des bibliothèques médicales.



Recherche d'emploi

Le monde du travail et les moyens de trouver un emploi sont toujours des thèmes d'actualité que la bibliothèque s'efforce de couvrir. Des ouvrages présentant les différents outils pour une recherche d'emploi efficace (curriculum vitae, entretiens de sélection, etc.) font donc partie de cette section.

Sexe et sexualité

La bibliothèque acquiert quelques documents abordant les questions reliées à la sexualité : l'aspect biologique, les orientations sexuelles, les maladies transmises sexuellement, la contraception et les ouvrages populaires. Le service de prêt entre bibliothèques pourra combler les demandes spécifiques provenant d'utilisateurs.

700 Les arts; beaux-arts et arts décoratifs; sports

Arts

Quelques ouvrages de base sont acquis pour l'ensemble des disciplines artistiques, qu'il s'agisse d'arts majeurs comme l'architecture, la peinture, la sculpture ou d'arts mineurs tels que le dessin, le design, la gravure, la céramique, les arts appliqués, etc.

Sports et jeux de société

La collection tente de couvrir l'ensemble des disciplines sportives. Une attention spéciale est accordée aux sports québécois et à leurs athlètes.

Musique, cinéma, photographie, danse et théâtre

La collection de la bibliothèque couvre les moyens d'expression culturelle dans le secteur des arts d'interprétation. Ces documents comprennent des histoires de la musique, des groupes rock, etc., des descriptions de ces disciplines, des monographies et des ouvrages critiques.

800 Littérature

Les pièces de théâtre et la poésie québécoise sont représentées dans cette discipline. Voir également la section Romans adultes



900 Sciences auxiliaires de l'histoire et géographie;. récits de voyage

Des documents de géographie générale sont acquis de même que des atlas choisis pour leur qualité cartographique et renouvelés régulièrement. Des guides de voyages, des descriptions de pays et des albums d'illustrations sont aussi achetés afin de répondre aux besoins de la clientèle. Les répertoires d'adresses des hôtels et des restaurants ne sont achetés que lors d'un besoin précis. La bibliothèque ne privilégie pas une collection de guide particulière.

Cette collection contient également les récits de voyageurs célèbres, d'expéditions et de voyages scientifiques qui rencontrent un vif intérêt auprès de la clientèle.

920 Biographies

Cette catégorie inclut les biographies, les autobiographies ainsi que les albums photo de personnages. On peut y trouver les biographies de chanteurs, comédiens, acteurs. Une attention particulière est accordée aux biographies de personnalités québécoises et canadiennes. Les biographies considérées éphémères sont acquises en autant qu'elles soient demandées par les abonnés. À noter : les biographies d'hommes politiques et de personnages historiques font partie de l'histoire du pays.

Généalogie

Compte tenu le budget restreint et le coût élevé des documents en généalogie, la bibliothèque n'est pas en mesure de développer une collection locale.

930 Histoire

La collection tente de couvrir toutes les époques de l'évolution de l'humanité, et ce, pour tous les continents. La bibliothèque se soucie d'acquérir principalement, les livres sur l'histoire du Québec et du Canada.



c. Bandes dessinées adultes

La lecture de bandes dessinées est une activité de loisir très appréciée par les adultes. La bande dessinée suit les mêmes critères de sélection que les ouvrages de fiction.

Par contre, étant donné la prégnance de l'image, des critères de rejet spécifiques aux bandes dessinées adultes sont précisés :

Critères de rejets des bandes dessinées

- Violence : Caractère de ce qui est emporté, agressif, brutal et véhément. La violence n'est pas un critère nécessairement exclu – en effet, plusieurs bandes dessinées à caractère historique, par exemple, présentent des combats, des guerres qui sont, par essence, violents. Tout est dans la façon de présenter la violence – mais son utilisation gratuite et inutile est à surveiller.
- Perversion : Accomplir par plaisir et par méchanceté des actes immoraux et cruels.
- Vulgarité : Caractère de ce qui est grossier.
- Obscénité : est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles ou de l'un ou plusieurs des objets sexuels suivants : le crime, l'horreur, la cruauté et la violence.

N.B. Il faut préciser qu'on ne peut juger une bande dessinée obscène, violente, perverse ou vulgaire que si l'exploitation d'un de ces éléments en constitue un thème principal. Dans le doute, des sources expertes en bandes dessinées adultes seront consultées.



9. *Collection pour les adolescents*

La bibliothèque Gisèle-Paré de Sainte-Julienne ne développe pas de collection spécifique aux adolescents. Les documents visant une clientèle de 12 ans et plus sont intégrés à la section adulte

10 *Collection pour les jeunes*

a. **Romans**

La collection comprendra des titres classiques ainsi que des titres populaires. La collection pour enfants doit être équilibrée, elle comprendra des titres sur des sujets à discussion comme l'apprentissage de la propreté, les peurs, le développement, la mort, l'amitié, et l'arrivée d'un nouvel enfant. On pourra choisir des livres d'images qui contiennent des illustrations exceptionnelles. Un souci de lisibilité des caractères et de mise en page rendra la lecture plus alléchante auprès des enfants.

b. **Documentaires**

Les documentaires doivent être exacts, à jour et sans parti pris. Les titres doivent satisfaire la curiosité naturelle des enfants quant à leur environnement, développer la sensibilisation des enfants au monde qui les entoure et convenir à plusieurs groupes d'âge et niveaux d'habileté en lecture.

Psychologie

L'enfant doit pouvoir trouver dans la collection, des livres pour l'aider dans son développement mental, psychologique et familial. Ces livres doivent s'adapter à son niveau de compréhension.

Religion

La collection doit refléter toutes les tendances religieuses afin que l'enfant puisse s'y retrouver et s'informer sur d'autres religions. Elle doit pouvoir l'aider à son épanouissement religieux, répondre à sa curiosité ou ouvrir ses horizons.

Contes

L'enfant doit pouvoir compter sur une collection répondant et prévoyant ses demandes sous ces divers aspects. La collection des contes doit inclure des classiques de la littérature internationale ainsi que ceux des diverses cultures présentes dans la communauté.



Lettres

La collection doit pouvoir répondre aux besoins suivants : donner un bon éventail de dictionnaires à emprunter, de bons vocabulaires ou abécédaires en français, des livres pour favoriser l'apprentissage d'une autre langue. On pourra y retrouver quelques livres encourageant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Sciences de la nature

Cette collection est très utilisée autant par intérêt personnel que lors des travaux scolaires. On doit toujours chercher des index clairs et facilement accessibles. Toutes les sciences doivent être représentées et les informations maintenues à jour afin d'avoir une information exacte et pertinente. L'information doit s'adresser aux petits autant qu'aux grands.

Technologie

Cette collection doit refléter les nouvelles découvertes techniques de l'homme.

Arts

Les livres d'art doivent initier les enfants au monde des arts graphiques, de la scène, de la musique, etc. Plusieurs livres de bricolage sont offerts aux enfants et fournissent d'excellentes idées aux éducateurs de garderies, enseignants et parents.

Sports

L'enfant doit pouvoir retrouver des informations sur n'importe quelle discipline sportive ainsi que sur les Jeux olympiques.

Littérature

Cette classe peu populaire auprès des enfants rassemble des recueils de poèmes, de pièces de théâtre, quelques œuvres classiques en version abrégée pour enfants. La littérature québécoise est davantage privilégiée et reflète mieux la réalité quotidienne des enfants.

Voyage- Géographie- Histoire

La collection doit aider les enfants dans leurs recherches scolaires et favoriser leur ouverture au monde, en même temps qu'elle peut leur permettre de connaître leur environnement.



Biographies

Les livres de cette collection présentent les personnalités québécoises, canadiennes et étrangères. Les idoles passagères (athlètes, artistes, personnages historiques), répondront à l'intérêt des enfants et combleront leurs besoins scolaires.

c. Bandes dessinées

L'orientation des collections de BD pour adultes et jeunes est différente. L'imagerie et le texte doivent être facilement lisibles pour les enfants. L'achat des bandes dessinées québécoises populaires est systématique.

d. Albums

Les albums représentent une bonne partie des acquisitions de la section jeunesse. Ils sont choisis pour la qualité des illustrations et du texte, les thèmes abordés et la pertinence avec les connaissances de l'enfant. Les thèmes illustrant les sentiments (crainte, joie, surprise, chicane), valorisant les relations familiales ou expliquant les mystères de la vie (mort, naissance), y sont souvent abordés. Le personnel de la bibliothèque choisit les contes de fées traditionnels et modernes, les légendes, les abécédaires et les chiffriers. La variété, la qualité et la popularité sont les règles d'or, puisque cette collection invite à la découverte de la lecture. Le renouvellement des titres est constant en raison de la grande utilisation et de l'offre des éditeurs qui exploitent le secteur.

Les livres cartonnés ou avec textures demeurent le premier contact de l'enfant avec le livre. Ils doivent être facilement manipulables, colorés et faire appel à des thèmes familiers des enfants (famille, habillement, nourriture).



11. Outils de sélection

a. Librairies

Pour le choix des documents, la bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne privilégie la consultation des sites internet et la commande à distance des documents. Les visites en salle de montre dans les librairies agréées sont limitées vu la distance les séparant de Sainte-Julienne.

b. Suggestions des clients

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne accueille les suggestions d'achat de ses clients. Dans la limite des critères de la politique de développement des collections et selon les disponibilités budgétaires, la plupart des ouvrages seront acquis. D'autres documents pourront être offerts via le service de prêt entre bibliothèque.

c. Dépouillement des journaux et des documents spécialisés

Les responsables du choix des documents consultent des instruments de sélection d'appoints comme «Le Bon Choix», des quotidiens, des hebdomadaires, des périodiques bibliographiques ainsi que des catalogues d'éditeurs spécialisés pour s'assurer du meilleur choix possible. Dans le même but, ils visitent aussi le Salon du livre de Montréal.



12 *Modes d'acquisition*

a. **Achats**

Lors des achats de documents, la bibliothèque se conforme à la loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre et les règlements qui l'accompagnent. La loi prévoit entre autres, que les achats de livres devront se faire dans 3 librairies agréées de la région administrative de Lanaudière dont fait partie la bibliothèque. Les autres documents acquis par la bibliothèque (jouets et supports audio), s'il y a lieu, ne sont pas soumis à ce règlement.

Les librairies Renaud-Bray à Terrebonne, Lu-Lu à Mascouche ainsi que Martin à Joliette sont privilégiées.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec élabore des programmes d'aide visant le développement et l'enrichissement des collections.

b. **Dons**

La bibliothèque municipale Gisèle-Paré de Sainte-Julienne accepte les dons de livres de particuliers mais se réserve le droit d'en disposer à son gré. Les dons assortis de conditions contraignantes sont refusés.



13 *Traitement des collections*

a. **Traitement intellectuel**

Tous les documents sont traités selon les normes du C.R.S.B.P. des Laurentides et enregistrés dans la base de données du réseau.

b. **Traitement physique**

Tous les documents sont identifiés au nom de la bibliothèque, sont recouverts d'un protecteur et on y appose une cote et un code zébré. Quelques réparations mineures peuvent être effectuées au besoin sur des documents dont la valeur est encore actuelle.

14 *Prêts entre bibliothèques*

Étant membre du Réseau BIBLIO des Laurentides, la bibliothèque effectue des prêts entre bibliothèques; elle a donc accès aux collections des autres bibliothèques membres. Par entente de réciprocité, la collection locale de la bibliothèque se trouve donc disponible via ce service.

15 *Contrôle de l'évolution de la collection*

Le personnel de la bibliothèque s'assure de la qualité des collections et de leur accessibilité, entre autres, par des procédures d'inventaire et une politique d'élagage des documents.

a. **Inventaire**

Les procédures d'inventaire font partie d'un processus d'évaluation des collections. Cette tâche de grande envergure nécessite une mobilisation d'une partie du personnel. Elle est planifiée aux dix (10) ans.

L'inventaire des collections permet, entre autres, de :

- mettre à jour le catalogue;
- vérifier et remplacer les titres manquants;
- compléter les séries de volumes;
- repérer des documents déclarés manquants (classement erroné, cote de classification différente du catalogue, etc.).



b. Élagage

Les procédures d'élagage font partie d'un processus de mise à jour des collections. Elles consistent à retirer les documents endommagés, périmés ou qui ne présentent plus d'intérêt pour les usagers. Un taux d'élagage de 6,5% par année est recommandé pour permettre un renouvellement des collections aux quinze (15) ans.

L'élagage permet de :

- retirer les documentaires dont l'information n'est plus à jour;
- retirer les œuvres de fiction ne présentant plus d'intérêt pour les lecteurs;
- remplacer les ouvrages incontournables qui sont en mauvaise condition et qui ne peuvent être restaurés par la reliure du document;
- retirer les documents en mauvais état, soulignés ou annotés et qui ne méritent pas d'être remplacés;
- remplacer certains ouvrages remis à jour par une nouvelle édition;
- rajeunir certains classiques afin de les rendre plus attrayants;
- retirer les exemplaires multiples de titres qui sont devenus moins populaires;
- retirer des titres moins populaires puisqu'ils seront disponibles via le PEB.

Les documents élagués sont donnés à des œuvres de charité, au public ou au recyclage.

16 Révision de la politique

La politique de développement des collections doit être révisée et mise à jour intégralement tous les cinq (5) ans afin de s'adapter aux besoins changeants des populations desservies. Une révision partielle est faite au besoin.



Bibliographie

Politique de développement des collections du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (C.R.S.B.P.) des Laurentides et annexes.

Politique de développement de la collection de prêt et référence de BAnQ

http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/mission_lois_reglements/lois_reglements_politiques/politiques_procedures/politique_dev_collection_pret_ref/index.html

Ferland, Benoit. 2008. ***Élaboration de politiques en milieux documentaires***. Éditions ASTED, 294 p.

Statistique Canada. 2007. *Sainte-Julienne, Québec (Code2462047)* (tableau). ***Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006***, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>
(site consulté le 22 novembre 2011).



ANNEXE I

CHARTRE DES DROITS DU LECTEUR²

Toute personne a le droit à la liberté intellectuelle, c'est-à-dire le droit fondamental d'accéder à toutes les formes d'expression du savoir et d'exprimer ses pensées en public.

Le droit à la liberté intellectuelle est essentiel et vital à une saine démocratie et au développement de la société québécoise.

En vertu de cette déclaration, les administrateurs et le personnel des bibliothèques ont envers le lecteur l'obligation :

- D'assurer et de maintenir ce droit fondamental à la liberté intellectuelle;
- De garantir et de faciliter l'accès à toute forme et à tout moyen d'expression du savoir;
- De garantir ce droit d'expression en offrant les services usuels, physiques et intellectuels de la bibliothèque;
- De s'opposer à toute tentative visant à limiter ce droit à l'information et à la libre expression de la pensée tout en reconnaissant aux individus ou aux groupes le droit de la critique.

Les bibliothécaires et responsables de bibliothèques doivent promouvoir et défendre les principes de cette déclaration.

² Adoptée par L'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), l'Association des bibliothécaires du Québec (ABQ/QLA) et la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ).